

HIGH FOAMING DEGREASER (SUMA) (RTD)

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle
Santé	2	2	None Required
Risque d'incendie	0	0	
Réactivité	0	0	

Numéro de révision: 4

Date de révision: 2005-01-10

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: HIGH FOAMING DEGREASER (SUMA) (RTD)

MSDS #: 445900463003

Code du produit: 3658019

Utilisation recommandée: Pas d'information disponible

Producteur, importateur, fournisseur:
 US Headquarters
 JohnsonDiversey, Inc.
 8310 16th St.
 Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
 Phone: 1-888-352-2249
 MSDS Internet Address:
 www.johnsondiversey.com

Canadian Headquarters
 JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 2401 Bristol Circle
 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

ATTENTION. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES YEUX, ET DE LA PEAU.

Principales voies d'entrée: Yeux. Peau. Inhalation.

Contact avec la peau: Irrite modérément la peau.

Contact avec les yeux: Irrite modérément les yeux.

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Oxyde de lauryldiméthylamine	1643-20-5	5 - 10%	2700 mg/kg (souris)	Non disponible	Non disponible
Glycérine	56-81-5	1 - 5%	12.6 g/kg (rat)	10 g/kg (rabbit)	570 mg/m³/1H (rat)
Alcool éthylique	64-17-5	0.1 - 1.5%	7060 mg/kg (rat)	Non disponible	20 g/kg/10H (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin .

Ingestion: Boire immédiatement et abondamment de l'eau . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin .

Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutané préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

Dangers spécifiques: Non applicable

Risques inhabituels: Aucun à notre connaissance

Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles:

Méthodes de nettoyage:

Utiliser un équipement de protection individuel

Méthodes de nettoyage - déversement important. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Nettoyer le terrain souillé avec l'eau .

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel . Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise . Ventilation adéquate du local .

Equipeement de protection individuelle

Protection des yeux:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation . Gants en caoutchouc recommandés en cas de contact prolongé et répété avec la peau .

Protection de la peau et du corps:

En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .

Protection respiratoire:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Glycérine	56-81-5	10 mg/m ³ (TWA)	5 mg/m ³ Respirable fraction. (TWA) 10 mg/m ³ Total dust. (TWA)	10 mg/m ³ (TWA)
Alcool éthylique	64-17-5		1900 mg/m ³ 1000 ppm (TWA)	1900 mg/m ³ (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:

Liquide

Aspect:

liquide

Couleur:

Vert

Point/intervalle d'ébullition: >200 (°F)>100 (°C)

Odeur:

Inodore

Point/intervalle de fusion: 32 (°F)0 (°C)

Densité:

1.02 g/cc

pH:

7.5

Dilution pH:

7

Densité:

1.02 g/ml

Masse volumique apparente:

Pas d'information disponible

Température de décomposition: indéterminé

Densité gazeuse:

Pas d'information disponible

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible

Vitesse d'évaporation:

Pas d'information disponible

Solubilité: Miscible dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants:

Pas d'information disponible

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):

0.8%

Viscosité:

Pas d'information disponible

Point d'éclair: >200 (°F)>93.333 (°C)

Coefficient de partage (n-octanol/eau):

Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:

Le produit est stable

polymérisation:

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

Produits de décomposition dangereux:

Aucun raisonnablement prévisible

Matières à éviter:

des oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

ORALE , Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. , Dermal, Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg .

Information sur les composants:

Voir la Section 3

Toxicité chronique:

Inconnu

Effets spécifiques

effets cancérogènes:

Aucun connu

effets mutagènes: Aucun connu
 Toxicité reproductrice: Aucun connu
 Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDL) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRRTK:
Chlorure de sodium	7647-14-5	-	-	-	-	-	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Oxyde de lauryldiméthylamine	1643-20-5	-	-	-	-	-	-
Glycérine	56-81-5	Listed	-	Listed	Listed	Listed	-
Bétaine cocamidopropylique	61789-40-0	-	-	-	-	-	-
Alkyl polyglycoside	110615-47-9	-	-	-	-	-	-
Alcool éthylique	64-17-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed

CERCLA / SARA

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat

Yes

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.



16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable

Préparé par: NAPRAC

Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il pose de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.